

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2007

### DELIBERATION

#### OBJET : Compte administratif 2006 - Budget affaires économiques

Le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2006 du budget affaires économiques qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	426.000 €	267.933,98 €	
Recettes	426.000 €	437.130,86 €	
Résultat de clôture		+ 169.196,88 €	
<b>Résultat net de fonctionnement</b>			<b>+ 169.196,88 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	833.000 €	343.197,05 €	47.100 €
Recettes	833.000 €	300.061,39 €	0 €
Résultat de clôture		- 43.135,66 €	- 47.100 €
Résultat reporté		- 117.218,48 €	
<b>Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement</b>			<b>- 207.454,14 €</b>
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>+ 8.842,74 €</b>	
<b>Résultat net global</b>			<b>- 38.257,26 €</b>

Le Maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Développement Economique, Emploi, Tourisme, Commerce, Artisanat, Agriculture et Pêche » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte administratif 2006, par 24 voix Pour et 4 Contre.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**